

SFR calme le jeu avec de nouveaux investissements dans la fibre optique

Une semaine après avoir été convoqué à Bercy tout comme les autres opérateurs, SFR a dévoilé son projet d'investissement dans les réseaux pour les années à venir.

SFR est de retour. C'est probablement le message qu'il faudra retenir de la conférence donnée par Michel Combes, le président de SFR. Un an après le rachat de SFR par Numericable, l'opérateur a voulu marquer les esprits. Ces derniers temps, l'opérateur a fait l'objet de vives critiques et se voit attaquer de toute part. Free l'attaque sur l'usage abusif des termes fibre optique, certaines collectivités comme Lille ou le département des Hauts de Seine ne veulent plus travailler avec l'opérateur pour le déploiement de leur réseau et l'opérateur a subi une hémorragie de clients dans le mobile sans précédent ces 12 derniers mois. Il faut dire que la couverture réseau en 4G atteint à peine les 60% de la population là où Orange et Bouygues Telecom pointent à 80% de couverture.

Devant ce flots de critiques SFR veut calmer le jeu d'autant plus qu'il est dans le collimateur de Bercy. Il y a dix jours, Emmanuel Macron recevait les opérateurs et avait demandé à SFR de tenir ses engagements.

Les investissements reprennent dans le mobile

Après un arrêt des investissements lorsque Vivendi était actionnaire de SFR, les choses vont mieux. Eric Denoyer, directeur général de SFR confirme ce que Jérôme Yomtov nous avait dit. SFR investit de nouveau dans le réseau mobile mais comme les travaux se font par zone, il est difficile de s'en rendre compte à l'échelle globale. Toutefois, SFR devrait atteindre les **70% de la population couverte mi-2013 et 90% à fin 2017**.

2 millions de prises très haut débit par an à partir de 2016

Sur le fixe, le déploiement de la fibre optique devrait reprendre son cours. L'opérateur annonce être en mesure de déployer 2 millions de nouvelles prises par an. A fortiori, les nouvelles prises devraient être en FTTH. En ce qui concerne le réseau câble, SFR devrait poursuivre la modernisation du réseau hérité de Numericable.

Vraie fibre contre fausse fibre qui dit vrai ?

Sur les reproches fait à sa technologie (Free a décidé d'attaquer l'opérateur sur l'utilisation des termes fibre optique et l'ARCEP veut aussi une distinction), Michel Combes répond performance : « *Ce débat est risible, et très franco-français. L'essentiel, c'est le débit offert. La meilleure technologie, c'est le « Fttc » : fiber to the consommateur* ». En effet, en termes de performances, un abonné HFC (hybride câble coaxial) c'est-à-dire utilisant le réseau de Numericable se verra lésé par rapport à un abonné FTTH sur le débit montant (le débit maximum est de 40 Mb/s). Toutefois, à moins d'avoir besoin d'uploader ou téléverser des vidéos en 4K, les abonnés ne sont pas près d'atteindre les limites du câble. En effet, ce n'est pas sur ce terrain que les concurrents de SFR devraient se focaliser mais sur les offres. Or sur ce terrain, SFR semble avoir pris les devants à la fois avec une nouvelle box et une offre l'offre de SVOD Zive.

A quand une marque mondiale ?

Ces derniers mois Patrick Drahi a multiplié les achats d'opérateurs et de médias notamment aux Etats-Unis avec Suddenlink et Cablevision. En possédant les tuyaux, les abonnés et les médias, sera-t-il tenté de créer une marque mondiale ? En tous cas, face à un Netflix, Zive aura besoin d'autres séries et de contenus que ceux annoncés hier.

Câble, fibre optique, le combat ne se joue pas là mais sur les usages. Aujourd'hui, après une année de transition SFR semble remettre la machine en route. Les premiers effets devraient se faire sentir dans les six prochains mois. Une inconnue demeure, la direction ne s'est pas exprimée sur les abonnés ADSL. Seront-ils sacrifiés au profit des abonnés très haut débit ? Réponse le 17 novembre.

Coup dur pour Numericable-SFR. Jugeant le déploiement de la fibre optique sur son territoire trop long, la métropole lilloise a décidé de se séparer de Numericable-SFR au profit d'Orange.

Numericable-SFR perd un grand marché. Vendredi soir dernier, Damien Castelain, président de la Métropole européenne de Lille, a fait voter à l'unanimité une motion visant à dénoncer le contrat de déploiement du très haut débit par Numericable-SFR. En cause, le chantier de l'opérateur qui aurait pris trop de retard. « *La confiance est brisée. On ne peut plus accorder le moindre crédit à cet opérateur* », fulmine Damien Castelain.

Le président pointe du doigt l'incapacité de l'opérateur à raccorder en très haut débit les 70 communes prévues par le contrat signé en 2013. Pour en arriver à ce bilan, une procédure de constat de carence a été lancée et c'est Orange qui a été désigné pour reprendre le chantier. En attendant une reprise des travaux, l'agglomération compte dépenser 6 millions d'euros pour effectuer une montée en débit dans les zones très mal desservies par l'ADSL.

Damien Castelain explique que SFR n'a tenu aucun de ses engagements de 2013. Dans un contrat signé par Martine Aubry, l'opérateur s'engageait à déployer la fibre optique dans 70 petites municipalités dont 24 villages prioritaires alors qu'Orange héritait des 15 villes les plus peuplées. Aujourd'hui, Damien Castelain précise que seulement cinq communes sont couvertes en très haut débit contre les 70 initialement prévues au bout de deux ans.

La colère de l'édile a atteint son paroxysme quand, après plusieurs réunions auxquelles l'opérateur n'a pas daigné assister, il a reçu une nouvelle convention dans laquelle Numericable-SFR s'engageait à fibrer 13 communes se délestant au passage des 57 autres.

De son côté Numericable-SFR se défend par la voix de Salvatore Tuttomondo, directeur régional de l'opérateur qui affirme que Numericable couvre plus de 80% des foyers de la métropole. « *Aujourd'hui, on couvre plus de 380 000 foyers de la métropole en très haut débit* » explique-t-il. Ces explications laissent supposer que le débat fibre optique VS câble est à nouveau sur la table et que l'on ne parle pas de la même chose entre élus et opérateur.

La fibre optique en retard à

Bondoufle, Courcouronnes, Lisses et Villabé

Le président de la Communauté d'Agglomération Evry Centre-Essonnes exige que SFR prenne des mesures pour le déploiement de la fibre optique dans son agglomération. Les retards explosent.

Alors que le chantier de la fibre optique bâtit son plein, certaines villes sont victimes d'aléas qui retardent grandement l'arrivée du très haut débit. C'est le cas de certaines villes de l'agglomération d'Evry. Dans une lettre adressée au préfet de région, Francis Chouat, le président de l'agglomération d'Evry Centre-Essonne a tiré la sonnette d'alarme sur « *ce qui nous apparaît, écrit-il, comme une carence caractérisée de l'opérateur SFR* » et demande que des mesures soient prises pour « *mettre un terme à cet immobilisme* ».

jusqu'à 20 mois de retard sur le délais initial

D'après l'élu le chantier du déploiement de la fibre optique dans certaines communes accuse d'immenses retards : **9 mois pour la commune de Bondoufle et plus de 20 mois** pour les communes de Courcouronnes, Lisses et Villabé. Ces retards représentent une véritable source d'inquiétude puisque le chantier devrait être terminé entre 2019 et 2020.

Pour insister et mettre la pression sur SFR, Francis Chouat rappelle qu'à Evry et Ris-Orangis Orange déploie sa fibre optique en respectant ses engagements.

SFR semble être conscient du problème puisqu'il reconnaît qu'il a rencontré des difficultés. « *On ne va pas nier qu'il y a eu un certain retard de pris* », concède Jean-Claude Brier, le directeur des relations régionales pour le groupe Numericable-SFR. D'ailleurs, c'est la fusion entre le câblo-opérateur et SFR qui serait à l'origine de ce désordre. « *Toute opération de ce type conduit forcément à des audits internes et à une révision des procédures qui font glisser les calendriers* », précise Jean-Claude Brier.

Cependant, le directeur des relations régionales se veut rassurant en promettant une rencontre au président de l'agglomération et surtout, il assure que ce retard pourra être comblé. « *Je comprends la pression mise par les concitoyens sur les élus, assure Jean-Claude Brier, mais nous allons apporter des nouvelles rassurantes à cette agglomération. Je vais proposer prochainement une rencontre au président pour lui dire que nous respecterons nos engagements. 20 mois de retard au cours des travaux, ça ne veut pas dire 20 mois à la fin de ceux-ci* ». En effet, Numericable-SFR a encore 4 ans pour se rattraper, ce qui lui laisse une bonne marge.

La ville de Poitiers vient de signer une convention avec Orange concernant le déploiement de la fibre optique dans les communes de la communauté d'agglomération.

Depuis juillet 2015, Orange déploie la fibre optique à Poitiers ; 18 000 foyers sont d'ores et déjà éligibles au très haut débit. L'opérateur historique vient de signer une convention avec la ville dans le but de raccorder 2 500 à 3 000 foyers supplémentaires d'ici la fin de l'année.

Orange ne compte pas s'arrêter là : « *Les travaux se déploient dans la zone actuelle et nous élargissons notre zone de couverture sur les secteurs de Saint-Eloi, Bellejouanne, Demi-Lune et Jacques-Cœur. Soit 8 600 nouveaux logements. Et des études ont démarré sur Bruxerolles et Biard* » se réjouissent les responsables Orange.

D'ici 2020, l'ensemble des habitants de la communauté d'agglomération Grand Poitiers pourront profiter d'un débit allant jusqu'à 500 Mb/s, à savoir Poitiers, Béruges, Biard, Buxerolles, Chasseneuil-du-Poitou, Croutelle, Fontaine-le-Comte, Ligugé, Mignaloux-Beauvoir, Migné-Auxances, Montamisé, Saint-Benoit et Vouneuil-sous-Biard.

Fibre optique : l'accord SFR/Bouygues Telecom examiné par l'Autorité de la Concurrence

Suite à une plainte déposée par Bouygues Telecom, l'Autorité de la concurrence vient d'annoncer qu'elle allait vérifier les conditions d'exécution des engagements pris par Numericable au sujet du déploiement de la fibre lors du rachat de SFR.

En 2010, SFR et Bouygues Telecom concluaient un accord de co-investissement portant sur le déploiement de la fibre optique dans certaines communes des zones très denses et son raccordement aux immeubles. SFR déploie ainsi le réseau pour les deux opérateurs tandis que Bouygues Telecom participe financièrement à l'opération.

« Le 30 octobre 2014, l'Autorité de la concurrence a autorisé le rachat de SFR par Numericable, filiale du groupe Altice, sous réserve de plusieurs engagements. L'Autorité a notamment veillé à ce que le déploiement des réseaux de fibre optique (« FttH ») ne soit pas freiné par le nouvel ensemble Numericable-SFR » explique l'Autorité de la Concurrence.

Pour Bouygues Telecom, les engagements de Numericable n'ont pas été tout à fait tenus : selon l'opérateur, *« le rythme des raccordements concrètement réalisées depuis le 30 octobre 2014 s'est fortement ralenti au point de mettre en péril le respect des engagements »*.

L'Autorité de la Concurrence a décidé de se saisir afin d'examiner la compatibilité du comportement de Numericable-SFR avec ses obligations. *« Cette décision ne préjuge en rien des suites qui pourraient être données par l'Autorité, en fonction des pouvoirs que lui donnent les textes en matière de contrôle des concentrations »* précise l'Autorité.

À l'attention : Maire de Chambray-Lès-Tours

Vaires sur Marne, environ 12000 habitants, ville aux portes de Tours (Tours environ 481 000 habitants) et à l'heure de l'internet très haut débit par la fibre optique (1 000 mégabits par seconde), nous en centre ville de Chambray-Lès-Tours bénéficions d'un débit plafonné à 2 mégabits/seconde et parfois moins.

Sachant que le débit moyen en France selon l'étude d'Akamai (2013) est de 5,7 mégabits/seconde et que le débit moyen des villes se situe entre 8 et 20 mégabits/seconde, nous ne comprenons pas pourquoi rien n'est mis en œuvre pour nous garantir une connexion suffisante et stable.

Nous payons des forfaits internet, TV et téléphones inclus au même tarif que les foyers

bénéficiant de l'ADSL à 20 mégabits/s mais nous ne pouvons pas profiter de l'intégralité de l'offre (internet non stable et lent, téléphone parfois inaccessible et TV non prise en charge). **Outil de travail pour certains ou simple moyen de communiquer et de se divertir, nous voulons que cela change et être au moins aussi bien desservi qu'une petite ville de campagne, un simple test de connexion sur une ligne ADSL à Loches (Indre et Loire, environ 6 500 habitants) donne un débit de plus de 18 mégabits/s...**

Pourtant, nous payons des taxes foncières et d'habitation comme tout le monde autour de 1 000€ par taxe.

Nous demandons donc d'être raccordé à un relais plus proche de Chambray-Lès-Tours pour bénéficier d'une connexion décente à l'heure actuelle. Pour rappel l'ADSL 2+ lancée en 2004 (il y 10 ans !) est donnée pour un débit de maximum 25 mégabits/

Pour: Monsieur le Maire de Concarneau

Vous êtes de plus en plus nombreux à réclamer une augmentation significative du débit internet. Cette pétition a pour objet de faire remonter nos attentes à nos élus et d'accélérer l'arrivée de la fibre optique. Internet est désormais un outil de communication indispensable et participe au développement d'un quartier. Hélas, du fait de l'éloignement du centre ville, nous avons ;
- Des débits irréguliers et lents voire même des coupures intempestives
- Des lignes non éligibles au triple et quadruple play (téléphone, internet et télévision) alors que nous payons pour ce service.
Les enfants des établissements publics du Porzou souffrent quotidiennement des faibles débits ; ceci est inacceptable.

Mobilisons-nous pour qu'enfin nos attentes soient prises en considération et que des engagements soient pris pour l'égalité d'accès des concarnois au numérique.

Faites vous entendre en signant cette pétition.

Les signataires

1. Monsieur le Maire,

comme vous le savez, internet est désormais un outil de communication indispensable en France. Hélas certaines villes et villages ne sont pas aussi bien desservis en terme de débit que d'autres. C'est le cas de notre village dont vous êtes élu.

Je me doute que votre statut ne vous permet pas de faire évoluer d'une manière individuelle cette fâcheuse situation, mais je suis certain que vous comprenez qu'il est indispensable pour chaque citoyen de profiter d'une même avancé technologique.

Aussi, je vous demande de bien vouloir prendre les mesures nécessaires afin de convaincre les institutions concernées de proposer à vos administrés un débit correct.

Veillez recevoir, monsieur le Maire, mes salutations les plus respectueuses.

Voilà une proposition de courrier. La pétition aura plus de poids. bonne soirée

Bonjour,

La fibre n'étant pas programmée avant 2020 (au mieux !) et étant dans une zone mal desservie par l'ADSL (4 km du NRA) j'ai décidé d'essayer de faire évoluer les choses afin d'obtenir une augmentation des débits internet dans ma commune. J'ai donc mis en place une pétition afin d'expliquer la situation à mes concitoyens et à leur expliquer qu'il existait des solutions pour améliorer les choses si la fibre n'arrive pas plus rapidement.

Voici l'adresse du site de la pétition :<http://www.pour-une-augmentation-du-débit-internet-à-st-roгатien.fr/>

Aujourd'hui, j'ai déjà 128 signatures validées après une semaine d'existence, ce qui représente probablement 1/4 des habitants du fait qu'une signature représente généralement un foyer.

Un journaliste de France Bleu est venu me rencontrer et il y aura un reportage lundi 16/12 sur cette radio.

Si vous voulez et pouvez m'aider à faire évoluer les choses, merci de me contacter.

Le schéma directeur du département prévoit 10 Mbits pour l'ensemble des charentais en 2014. A priori, il n'y a rien de prévu dans ma commune pour atteindre ce débit...

Romain GOUYET

À l'attention : de M. le Maire du Crès P. Bonnal, les fournisseurs d'accès Internet

VICTOIRE DE LA PÉTITION !

Lattes et Le Cres font partie des communes sélectionnées pour le prochain déploiement de la fibre optique par Orange. Réalisées en concertation avec les élus et les services techniques, les études d'ingénierie préalables aux travaux de déploiement sont programmées en 2015. Elles permettront de définir les contours précis des lots de travaux. Quant au déploiement, il débutera courant 2016. La fin des travaux est espérée pour 2018.

26/01/2015

Les Créssois sont connectés à Internet via un nœud de raccordement (NRA) situé à Vendargues qui, du fait de son grand éloignement, ne permet d'obtenir que du bas débit.

Un NRA va être installé au Crès mais il ne desservira que les deux nouvelles ZAC (Via Domitia et Olivette). Le débit y sera 10 fois plus rapide (10 Mbit/s) que pour le reste de la commune.

D'après les services de la Mairie, France Télécom-Orange devrait commencer à déployer sur notre commune un réseau fibre optique (FTTH) vers 2015 (s'il n'y a pas de retard) qui devrait être pleinement opérationnel vers 2020.

Encore de très nombreuses années donc à ramer pour la majorité des Créssois ! Adieu TV HD, Triple Play et tous les services internet modernes présents et aussi à venir !

Castries a réussi à se faire installer un NRA HD. Résultat des courses, du haut débit dans quasiment toute la ville (8 - 10 Mbits). Jacou, Clapiers, Teyran ont aussi leur propre NRA HD. Pourquoi le Crès reste-t-il à la traîne ?

Manque de volonté politique ? D'intérêt pour les technologies modernes ? De clairvoyance ?

Nous disons STOP ! Nous exigeons que nos élus fassent les démarches et les investissements nécessaires pour qu'un NRA soit installé au Crès et qu'il bénéficie à tous les Créssois !

À l'attention : de

Manche Numérique, France Télécom-Orange
M. le Maire de Saint-Pair-sur-Mer, du CG de la Manche

La ville de Saint-Pair-sur-Mer est connectée à Internet via les centraux de Granville, Saint Planchers et Jullouville qui, du fait de leur éloignement, ne permettent pas aux Saint Pairais de bénéficier pleinement du haut débit.

Pour preuve les lignes ADSL les plus courtes sont de 3 200 mètres, les plus longues à 7 400 mètres. La conséquence est que les débits théoriques offerts sont au mieux de 5.9 Mbps, et descendent à 1.2 Mbps, voir 512kps et 56 kps !

Des travaux de passage de fibre ont été réalisés, mais il semblerait que ceux-ci ne concernent pas les habitants directement et en tout cas pas avant 2017 au mieux !

Saint-Pair-sur-Mer est une commune délaissée en matière d'ADSL quand on constate les piètres performances des débits constatés.

Sommes-nous bien à l'ère du numérique, ne méritons nous pas mieux ?

Nous demandons qu'un NRA soit mis en place sur la commune de Saint-Pair-sur-Mer.

Comme vous le savez, internet est désormais un outil de communication indispensable en France.

Hélas certaines villes et villages ne sont pas aussi bien desservis en terme de débit que d'autres.

C'est le cas de notre village dont vous êtes élu, habitant ou entrepreneur.

Aujourd'hui, de plus en plus d'appareils et de services nécessitent un accès à Internet : Ordinateurs, Smartphones, tablettes, box des opérateurs, TV connectées, CLOUD etc.... La plupart des offres incluent des services qu'il n'est pas possible d'avoir si le débit est trop faible (La TV par exemple, les offres de vidéos à la demande, etc....)

Dans le même temps, nous sommes tenus au quotidien d'utiliser ces supports de communication :

- élèves qui, dès le collège, ont de plus en plus de leçons, supports pédagogiques, contrôles numérisés, des recherches internet à effectuer etc....
- professionnels pour la gestion de leurs actes commerciaux, administratifs et comptables, la maintenance d'un site internet, l'envoi de devis, plans etc...
- nous tous, dans la gestion de nos actes quotidiens, comptes bancaires en lignes, déclaration et paiement de nos impôts etc....

Notre village est déjà sévèrement pénalisé par une très faible offre en matière de transport desservant notre commune, de commerce de proximité, ce qui nous isole et ce qui nous contraint à une certaine rigueur dans la gestion de nos déplacements pour en réduire le coût.

Internet devient indispensable pour sortir de cet isolement

et faciliter notre vie au quotidien.

Or, depuis des semaines, voire des mois, nous subissons sur la commune les défaillances du réseau Orange.

Les débits réels sont bien inférieurs aux valeurs théoriques et c'est le cas pour une bonne partie des habitants de Lugos.

Malgré nos différentes démarches, appels des services techniques, déplacement en agence commerciale...) nous n'obtenons pas satisfaction.

Pire encore, aucun délai de résolution, aucune explication claire ne sont apportés aux usagers, aucun service commercial ne prend en considération la gêne occasionnée.

Aussi nous avons besoin d'une action collective et le soutien de nos élus, pour être entendus.

Aujourd'hui, nous comptons sur une réelle volonté de nos élus d'obtenir une meilleure couverture ADSL ou de nous permettre d'accéder à la fibre !

Sommes nous bien à l'ère du numérique ?

Cette pétition a pour objet de demander à nos élus de mettre en œuvre rapidement des solutions pour améliorer la qualité de l'ADSL, ou mieux, de proposer rapidement l'accès à la fibre pour les habitants de Lugos afin d'éviter une fracture numérique.

Il est évident que nos élus municipaux ne peuvent pas faire évoluer cette fâcheuse situation tout seuls, mais nous sommes certains que vous comprenez qu'il est indispensable pour chaque citoyen de profiter d'une même avancée technologique.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir signer cette pétition, afin de convaincre les décideurs concernés de proposer aux Lugosiens un meilleur débit.

Isabelle VILAIN et Laurence MOEYAERT

Administrateurs de Lugosiens en colère

Premiers signataires

Le développement de l'Internet pour permettre à tous un accès à haut débit (100Mbit/s voir 1Gbit/s) aux informations numériques.

Il aura aussi un caractère social en nous donnant à nous les abonnés de ce nœud de raccordement un débit égal selon la distance qui nous en sépare, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Le développement de la couverture du réseau "Internet d'une ville" est très important pour ses habitants, on ne s'installe pas à un endroit où il n'y a pas d'internet et où le débit est insuffisant pour pouvoir téléphoner, regarder la télévision tout en naviguant sur le Web.

Le fait de pouvoir disposer de l'Internet à très haut débit pourrait avoir un impact sur la structure économique de la ville en promouvant l'arrivée de nouvelles entreprises basées sur l'usage du numérique.

Le "télétravail" est en plein essor dans certains types d'entreprises. L'employé qui n'a pas accès à internet ou un débit insuffisant doit aller sur son lieu de travail alors que des collègues de la même ville disposant d'une meilleure installation, d'un meilleur débit travaillent de chez eux.

Il faut aussi rassembler, fédérer les communes voisines (Annoeullin, Bauvin, Carnin, Allennes les Marais) desservies par ce nœud de raccordement à notre action; pour que cette pétition prenne en compte le plus grand nombre de signatures possibles. Le développement de l'Internet pour permettre à tous un accès à haut débit (100Mbit/s voir 1Gbit/s) aux informations numériques.

Il aura aussi un caractère social en nous donnant à nous les abonnés de ce nœud de raccordement un débit égal selon la distance qui nous en sépare, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Le développement de la couverture du réseau "Internet d'une ville" est très important pour ses habitants, on ne s'installe pas à un endroit où il n'y a pas d'internet et où le débit est insuffisant pour pouvoir téléphoner, regarder la télévision tout en naviguant sur le Web.

Le fait de pouvoir disposer de l'Internet à très haut débit pourrait avoir un impact sur la structure économique de la ville en promouvant l'arrivée de nouvelles entreprises basées sur l'usage du numérique.

Le "télétravail" est en plein essor dans certains types d'entreprises. L'employé qui n'a pas accès à internet ou un débit insuffisant doit aller sur son lieu de travail alors que des collègues de la même ville disposant d'une meilleure installation, d'un meilleur débit travaillent de chez eux.

Il faut aussi rassembler, fédérer les communes voisines (Annoeullin, Bauvin, Carnin, Allennes les Marais) desservies par ce nœud de raccordement à notre action; pour que cette pétition prenne en compte le plus grand nombre de signatures possibles.

Nous vous remercions pour les quelques minutes de votre temps que vous avez accordé à la lecture de notre pétition ainsi qu'à sa signature,

Bien amicalement